

Québec, le 19 mars 2015

Monsieur Jean-Marc Fournier  
Leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires  
1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

OBJET : Pétition relative au SLR sur le nouveau pont Champlain

---

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la pétition, dont un extrait a été déposé à l'Assemblée nationale le 26 novembre 2014 par le député de Rosemont, monsieur Jean-François Lisée, demandant au gouvernement du Québec de prendre position en faveur d'un SLR comme mode de transport collectif sur le pont de remplacement du pont Champlain.

La construction du nouveau pont Champlain par le partenaire privé du gouvernement fédéral doit débuter en 2015. Le nouveau pont Champlain doit être livré en décembre 2018 et comprendre un corridor central bidirectionnel réservé au transport collectif. Le choix du mode de transport collectif revient au gouvernement du Québec.

Le gouvernement a signé, le 13 janvier 2015, une entente en matière d'infrastructure publique avec la Caisse de dépôt et placement du Québec. Sous réserve de l'adoption du projet de loi par les parlementaires, cette entente vise à permettre au gouvernement de confier à la Caisse de grands projets

...2

d'infrastructure publique. Mon collègue, le ministre des Finances, a déposé un projet de loi en ce sens.

Dès l'annonce de l'entente, deux grands projets de transport collectif ont été ciblés, dont le système de transport collectif dans l'axe de l'autoroute 10 entre Brossard et le centre-ville de Montréal.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

A handwritten signature in black ink, reading "Robert Poëti". The signature is written in a cursive style with a large, sweeping initial "R".

Robert Poëti